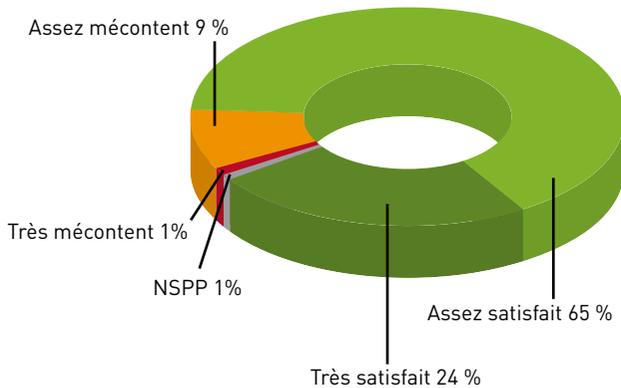


Les maires plébiscitent l'action du Conseil général

L'action du Conseil général saluée à 89 %

QUESTION : D'une manière générale, diriez-vous que vous êtes très satisfait, assez satisfait, assez mécontent ou très mécontent de l'action du Conseil général de la Lozère ?



Le Conseil général, premier financeur reconnu

QUESTION : Quelles sont les aides les plus importantes que vous recevez ?

	En premier
Celles du Conseil général	65 %
Celles de l'État	28 %
Celles du Conseil régional	7 %
Celles de l'Europe	0 %

Le Conseil général assume avec brio ses compétences obligatoires

QUESTION : Diriez-vous que vous êtes très satisfait, assez satisfait, assez mécontent ou très mécontent de l'action du Conseil général de la Lozère, dans ses compétences obligatoires, en ce qui concerne... ?

	TOTAL satisfait	Très satisfait	Assez satisfait	TOTAL mécontent	Assez mécontent	Très mécontent	NSPP
Le service d'incendie et de secours	94	42	52	6	5	1	-
La solidarité avec les personnes âgées et handicapées	93	28	65	7	6	1	-
La gestion des déchets	93	43	50	6	5	1	1
L'aide sociale à l'enfance	92	17	75	4	4	0	4
La politique de santé et de protection sanitaire	91	17	74	8	7	1	1
Les transports scolaires	90	48	42	10	9	1	-
Le RSA et l'insertion des personnes en difficulté	87	19	68	8	7	1	1
L'entretien et la gestion des collèges	86	18	68	9	8	1	5
Le soutien au monde rural	85	19	66	15	12	3	-
L'entretien des routes	81	21	60	19	16	3	-

L'intervention du Conseil général indispensable pour soutenir les communes et la présence des services

QUESTION : Diriez-vous que le Conseil général a plutôt raison ou n'a plutôt pas raison d'intervenir dans chacun des domaines suivants qui ne sont pas directement de sa compétence ?

	Plutôt raison	Plutôt pas raison	NSPP
Les aides à la voirie communale	99	1	-
Les aménagements de villages	98	2	-
Les aides à l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement	96	3	1
Le sport et la culture	96	4	-
La téléphonie mobile	95	5	-
Les aides au développement économique	95	3	2
La présence médicale	94	6	-
La promotion touristique	93	7	-
Le haut débit	91	7	2

Méthodologie de réalisation

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction. Étude réalisée par l'Ifop pour le Conseil général de la Lozère. Échantillon de 110 maires de communes de Lozère. Afin de garantir la représentativité de l'échantillon, celui-ci a été redressé (taille de la commune). Les interviews ont eu lieu par téléphone. Les élus ont été interrogés dans leur mairie. Dates de terrain : du 2 au 9 novembre 2010.